



## MASTER



**Lieu de la formation**  
Angers

### Contacts

**M1 DPublic**  
m1droit@contact.univ-angers.fr  
**M2 DIP / M2 DIE / M2 HDI**  
m2droit@contact.univ-angers.fr

### Responsables de la formation

**M1 DPublic**  
Félicien LEMAIRE  
felicien.lemaire@univ-angers.fr  
Fabien TESSON  
fabien.tesson@univ-angers.fr

**M2 DIP**  
Martine LONG  
martine.long@univ-angers.fr

**M2 DIE**  
Alina MIRON  
alina.miron@univ-angers.fr  
Bérangère TAXIL  
Berangere.taxil@univ-angers.fr

**M2 HDI**  
Marc BOUVET  
marc.bouvet@univ-angers.fr

**Adresse web**  
[www.univ-angers.fr/deg](http://www.univ-angers.fr/deg)

# MENTION DROIT PUBLIC

## Objectifs | Parcours

Le parcours droit public permet aux étudiants de choisir entre deux parcours, tant en Master 1 qu'en Master 2 : l'un en droit public général (DPG), l'autre en droit international et européen (DIE). Ces parcours comportent tous des cours magistraux, des enseignements dirigés, mais aussi des possibilités de stages, de mémoires, de projets étudiants tutorés. Il s'agit de permettre à nos étudiants de conserver des enseignements suffisamment diversifiés, et de bénéficier de méthodes pédagogiques innovantes et variées.

Le Master 1 conduit à plusieurs parcours de Master 2 :

- Droit des interventions publiques (DIP) avec deux options :
  - Droit et Gestion des Services Publics Territoriaux (DGSPT)
  - Droit et Action Sociale (DAS)
- Droit international et européen (DIE)
- Histoire du droit et des institutions (HDI)

## Programmes

Pour la période 2017-2021, Masters 1 et Masters 2 ont été reconçus ensemble dans une logique de plus grande cohérence. Des fiches de présentation détaillée des contenus de M2 sont consultables en ligne. Chacun des parcours de M1 et M2 comporte des unités fondamentales obligatoires, des enseignements complémentaires et optionnels, des cours de langues.

Pour le **M1 Droit public général**, les matières fondamentales relèvent des grands enjeux de l'action publique et de son encadrement, avec un accent notable sur le droit des collectivités territoriales, des services publics, et le droit public des affaires. L'approche contentieuse du droit y occupe une place importante. S'y ajoutent, à titre complémentaire, des enseignements en sciences politiques et en histoire du droit et de la justice. Il faut souligner que le droit et les politiques de l'Union européenne sont présents dans les deux parcours de M1.

Pour le **M1 Droit international et européen**, les matières fondamentales relèvent de diverses branches de droit international approfondi, droit international économique, droit des organisations internationales, droits de l'homme et responsabilité internationale. Alliance Europa y propose un module régional commun aux masters européens sur «L'Europe en crise dans la mondialisation ». A titre complémentaire, la plupart des enseignements de droit public général et de sciences politiques sont également proposés.

Le **Master 2 Droit des interventions publiques** comporte des enseignements communs à ses deux options, axées sur le droit et l'actualité des collectivités territoriales, de l'Etat, des services publics, et la gestion des ressources humaines. La méthodologie de préparation aux concours administratifs y est importante, de même que les stages. L'option DGSPT met l'accent sur les recompositions territoriales et les enjeux de l'action publique. Des modules commande publique, finances publiques, intercommunalité complètent la formation. L'option DAS est axée sur les institutions sociales et l'organisation du secteur, les politiques sociales et les associations. La formation s'appuie sur le centre Jean Bodin et une association d'étudiants et anciens étudiants (ADIP).



Le **Master 2 Droit international et européen** comporte une approche matérielle du droit (semestre 1), et une approche contentieuse (semestre 2). Il est centré sur les droits de la personne (droits de l'homme, droit des réfugiés, droit des peuples, etc). Il se caractérise par des enseignements cliniques du droit et la participation à des concours internationaux de plaidoiries. La mobilité internationale y est possible. Le M2 s'appuie également sur un réseau liant nouveaux et anciens étudiants, le Réseau Angevin de Droit International et Européen (RADIE), et reste étroitement associé à la recherche au sein du Centre Jean Bodin. Il est labellisé par Alliance Europa, réseau régional rassemblant 20 laboratoires et 120 chercheurs.

Le **M2 Histoire du droit et des institutions** est unique en ce qu'il fait l'objet d'une convention avec Rennes 1 et Nantes. Il propose sur les trois sites des cours et des séminaires couvrant tous les champs de l'histoire du droit public et de l'histoire du droit privé avec un accent particulier sur l'histoire de la justice sous toutes ses formes pour préparer aux carrières judiciaires et aux emplois d'auxiliaires de justice. Ce M2 permet en outre la rédaction d'un mémoire de recherche ou la réalisation d'un stage professionnel de 3 mois.

## — Poursuite | Insertion

Les formations de la mention droit public possèdent d'importants points communs : elles préparent les étudiants aux **métiers de la fonction publique**, qu'elle soit territoriale, nationale ou européenne et internationale. Ainsi, parmi ces concours et sans être exhaustif, on peut mentionner les concours des IRA, d'attaché territorial, de gendarmerie ou police, des hôpitaux, des institutions européennes (Union européenne et Conseil de l'Europe/CEDH), du ministère des affaires étrangères. Les étudiants peuvent prétendre à des postes dans les administrations centrales (ministères, préfectures, OFPRA) et locales, mais aussi dans des associations, sociétés publiques locales, SEML ou grandes entreprises. La plupart des débouchés sont accessibles dès le M1.

De nombreux étudiants choisissent aussi de mener diverses **carrières juridiques et judiciaires** (avocat, magistrat), certains suivant également la formation de l'IEJ. Si la professionnalisation est accrue dans l'ensemble des parcours, à travers stages et projets tutorés, **enseignement et recherche** sont également des suites possibles, avec l'inscription en doctorat. La plupart des enseignants contractuels membres du Centre Jean Bodin sont issus de ces formations.

## — Admission

Les **Master 1** de la mention droit public sont accessibles sans sélection aux étudiants titulaires d'une licence en droit. L'admission peut aussi résulter d'une validation d'études ou d'acquis professionnels ou de l'expérience.

Les **Master 2** de la mention droit public sont accessibles avec sélection, sur dossier et, le cas échéant, suite à un entretien. Le seuil de capacité d'accueil dans les M2 est d'environ 20 étudiants. Peuvent candidater les étudiants issus de formations en droit public ou privé, mais aussi de sciences politiques, d'économie ou de gestion.